

Orléans, le 7 juillet 2017

L'agence de l'eau signe un nouveau protocole d'accord avec le Burkina Faso

Une délégation du comité de bassin de l'agence de l'eau du Nakanbé au Burkina Faso, s'est rendue en France, pour assister au comité de bassin Loire-Bretagne et signer un nouveau protocole d'accord avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. La délégation burkinabée, présidée par Halidou Ouedraogo, président du comité de bassin, se rend ce vendredi à Clermont-Ferrand visiter des installations d'assainissement et d'eau potable.

L'accord de partenariat entre les deux agences de l'eau date de 2010. Il est l'un des premiers partenariats que l'agence a passé avec une autorité de bassin étrangère. L'accord qui vient d'être re-signé porte sur un plan d'actions de 2 ans. Les actions seront prioritairement soutenues dans les domaines de la planification participative, de la préservation de l'environnement et des ressources en eau en lien notamment avec les changements climatiques, de la formation et information dans les domaines de l'environnement des ressources en eau.

Ghislain Kaboré, directeur de l'agence de l'eau du Nakanbé s'est félicité de ce partenariat : *« nous sommes entrés rapidement dans la phase opérationnelle de la coopération. Avec l'Office International de l'Eau, qui est notre opérateur technique sur place, nous sommes accompagnés sur de nombreuses actions notamment sur la gestion intégrée des ressources en eau et les actions de planification à l'échelle du bassin »*. La région du Nakanbé est déjà dans la réalité du changement climatique. Avec de fortes pluies qui peuvent atteindre 1000 mm sur 3 mois puis une forte évaporation, l'agriculture doit adapter ses pratiques pour protéger la ressource en eau.

Le comité de bassin a voté par ailleurs, le projet de révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Huisne, qui concerne 155 communes sur les départements de l'Orne, l'Eure-et-Loir et la Sarthe. Les actions porteront sur la lutte contre l'érosion des sols en priorisant les aménagements sur les têtes de bassin pour retenir l'eau dès l'amont du bassin versant, le maintien de l'état ou l'atteinte du bon état des eaux des milieux aquatiques, et l'optimisation de la gestion quantitative de la ressource en eau.

Enfin, Joël Pélicot, président du comité de bassin a rendu hommage à Mauricette Steinfeldt, qui quitte la présidence du conseil d'administration au terme de 3 ans de mandat. La nomination de son successeur devrait intervenir prochainement par décret du président de la république.



L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain.

Il intéresse 8 régions, 36 départements (tout ou partie), + de 7 000 communes et 12,7 millions d'habitants.

Contacts presse :

Catherine BERNARD

Directrice de la communication

catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr

Fabienne JANVOIS - assistante

fabienne.janvois@eau-loire-bretagne.fr

02 38 51 73 11

www.eau-loire-bretagne.fr
sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr
aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr



Chiffres clés sur l'action internationale de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

340 projets engagés depuis 2005 (en 2016, 50 projets aidés)

2,956 millions d'euros engagés entre 2006 et 2016

Moyenne d'aide de 45 000 €/projet

2,8 millions de bénéficiaires depuis 2005

Près de 90% concernent l'Afrique, et principalement le Burkina Faso, Mali et Madagascar